



Ville de Vaires-sur-Marne
(Seine-et-Marne)

Vaires-sur-Marne, le 5 décembre 2013

Direction des Services Techniques

Réf. : JPN/TC/JT - /2013

ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur NOYELLES, Maire de la commune de Vaires-sur-Marne, atteste que le cabinet d'architecture CREA2 - Madame EYMARD, a travaillé pour le bien de notre commune en tant que maîtrise d'œuvre (conception – réalisation) entre 2011 et 2013.

Dans le cadre de cette fonction, Madame EYMARD a été amenée à réaliser les missions suivantes :

- Réalisation d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement au label BBC (Bâtiment Basse Consommation)
- Réalisation d'un accueil périscolaire
- Aménagement des abords du Citystade, aire de jeux, parking, local pétanque
- Aménagement des cours d'écoles du Groupe Scolaire du Bois

Le montant total des travaux s'est élevé à 2 600 000 € TTC.

Madame EYMARD a toujours su montrer une grande conscience professionnelle dans son travail qui nous a donné entière satisfaction.

C'est une personne sérieuse qui maîtrise son métier et l'exerce parfaitement.

Cette attestation est faite pour servir et valoir ce que de droit.

**Le Maire,
Premier Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Marne et Chanteraine,**

JEAN-PIERRE NOYELLES

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire

MAIRIE DU COUDRAY-MONTCEAUX

Le Coudray-Montceaux, le 19 août 2009



LE MAIRE

ATTESTATION

CREA2 a réalisé, en qualité d'architecte Maître d'œuvre, l'extension du groupe scolaire (maternelle et primaire) et de la cantine scolaire du Coudray-Montceaux.

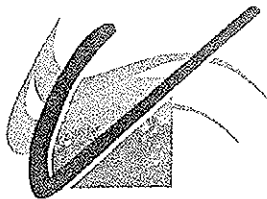
Le projet d'aménagement a été construit par Mme EYMARD en pleine concertation avec les élus et les techniciens communaux, les enseignants et les associations de parents d'élèves, avec des qualités d'écoute et de prise en compte des remarques, mais également de conviction, que j'ai rarement rencontrées dans les projets que j'ai eus à piloter.

Le projet architectural s'intègre parfaitement avec les bâtiments existants, et l'appel d'offre a donné des résultats en cohérence avec le budget initialement fixé et les estimations du cabinet CREA2.

La construction devait se dérouler dans un timing très contraint pour permettre une rentrée de Septembre 2008 dans des conditions satisfaisantes. Malgré la faiblesse d'une entreprise, les conditions ont pu être remplies grâce à une grande disponibilité et une présence quasi-constante sur le chantier de Mme EYMARD, notamment pendant les mois de Juillet et Août ; elle a montré au cours de cette période la fermeté qui était nécessaire pour que le challenge qui lui avait été fixé soit atteint.

Michel BERNARD
Maire Adjoint





République Française

Vaires-sur-Marne, le 17 novembre 2010

Ville de Vaires-sur-Marne
(Seine-et-Marne)

Direction des Services Techniques
Affaire suivie par : *Thierry Chauveroché*
Tél. : 01.64.72.45.16 – Fax : 01.64.72.83.88
Réf. *JPN/TC/DP / 2010*

CREA 2
177, boulevard Marcel Cachin
91430 IGNY

CERTIFICAT DE CAPACITE

Je soussigné, Monsieur Jean-Pierre NOYELLES, Maire de Vaires-sur-Marne,

Certifie que le cabinet CREA 2 a réalisé, pour le compte de la Commune de Vaires-sur-Marne :

- o La mission de Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un restaurant scolaire sur le site du Groupe Scolaire Aulnay.

Le cabinet CREA 2, représenté par Madame EYMARD, a donné toute satisfaction dans les prestations qui lui ont été confiées, en ce qui concerne le respect des diverses obligations contractuelles.

En foi de quoi, est délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,
L'Adjoint au Maire chargé de
l'Urbanisme, Travaux, Marchés Publics,
Environnement et Développement
durable



Jean-Louis Guillaume
Jean-Louis GUILLAUME

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire

HOTEL DE VILLE - 26, boulevard de Lorraine - 77360 VAIRES-SUR-MARNE
☎ 01 64 72 45 45 - Fax 01 64 72 45 46 - E-mail : ville.vaires@vairesurmarne.fr